

CHAPITRE VII

La grande île du Pool. — Le Congo. — Les Afourous. — Commerce, mœurs et coutumes. — Bonga. — Incendie à bord. — L'embouchure de la Sanga. — Le Canal de Licouandji.

Après avoir quitté les rives boisées du Congo, au point où les bateaux viennent atterrir à Brazzaville, nous suivons la grande île qui s'étend sur une dizaine de kilomètres dans le Stanley Pool. La possession de cette île a été à un moment réclamée en même temps par la France et l'État indépendant. La question de possession n'a pas été tranchée. Malgré la vaste surface qu'elle occupe, cette île n'offre, en somme, qu'un intérêt assez secondaire, puisqu'une bonne part de ses terres restent submergées aux eaux hautes. En droit strict, il n'est pas douteux qu'elle doive nous appartenir, étant sensiblement plus rapprochée de notre bord que de la rive gauche. Elle était couverte de ces beaux palmiers borassus aux larges feuilles en éventail, qui sont rares maintenant aux environs de Brazzaville. Les indigènes de M'Pila et des villages voisins ont, par leur avidité à forer le tronc de coups de tarière pour en faire écouler le vin de palme, amené la mort de tous ces beaux arbres. Et ce qui en reste offre un aspect désolé; ce sont de gros troncs noirs, renflés à la partie supérieure, se dressant vers le ciel, mais dénudés maintenant et sans une seule feuille. Sur certains d'entre eux, restent encore adhérentes des lianes, qui avaient été disposées en échelle pour permettre la récolte régulière du liquide dont les indigènes sont si avides.